



Creation syndic obligatoire

Par **titi83200_old**, le **17/12/2007** à **20:51**

bonjour,

JE SUIS DANS UNE COPROPRIETE QUI N A PAS DE SYNDIC JE SUIS LE SEUL A
PAYER L'ASSURANCE DE LA COPROPRIETE;

COMMENT FAIRE JURIDIQUEMENT POUR LES OBLIGER A PRENDRE UN SYNDIC.

En résumé on dit que le syndic est obligatoire mais y a t-il un moyen pour obliger les
copropriétaires à en prendre un.

Cordialement